

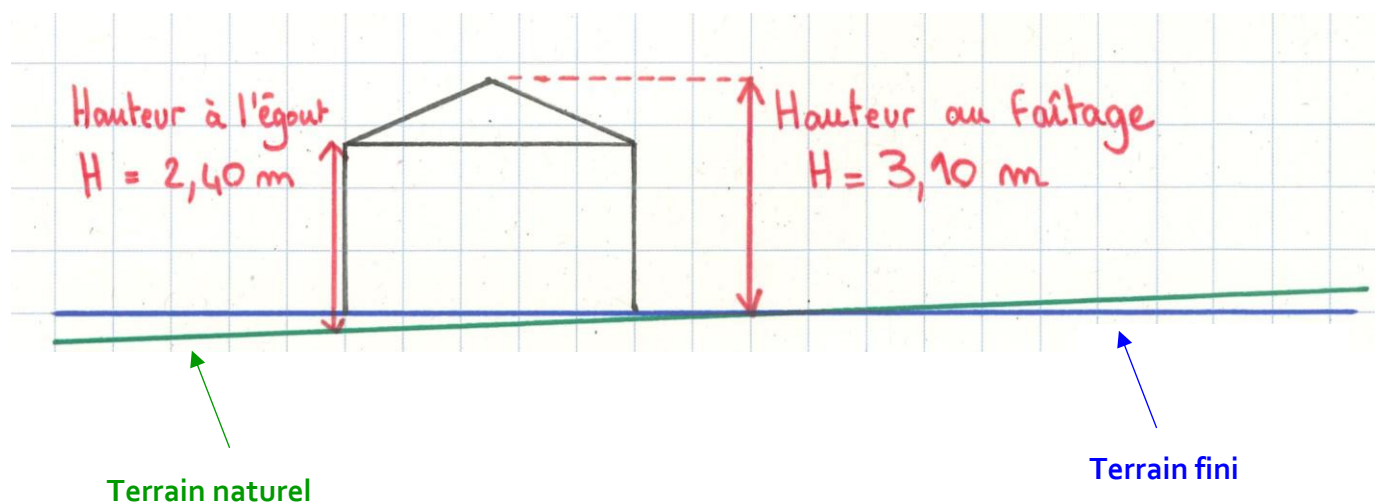
OBJECTIF : comprendre l'implantation du projet et ses incidences sur le terrain existant avant le projet

Le plan en coupe doit faire apparaître :

- le profil du terrain avant et après les travaux et les cotes du terrain naturel et du terrain fini
- l'implantation de la ou des constructions par rapport au profil du terrain
- les hauteurs du projet par rapport au terrain naturel (faitage, égout, acrotère)

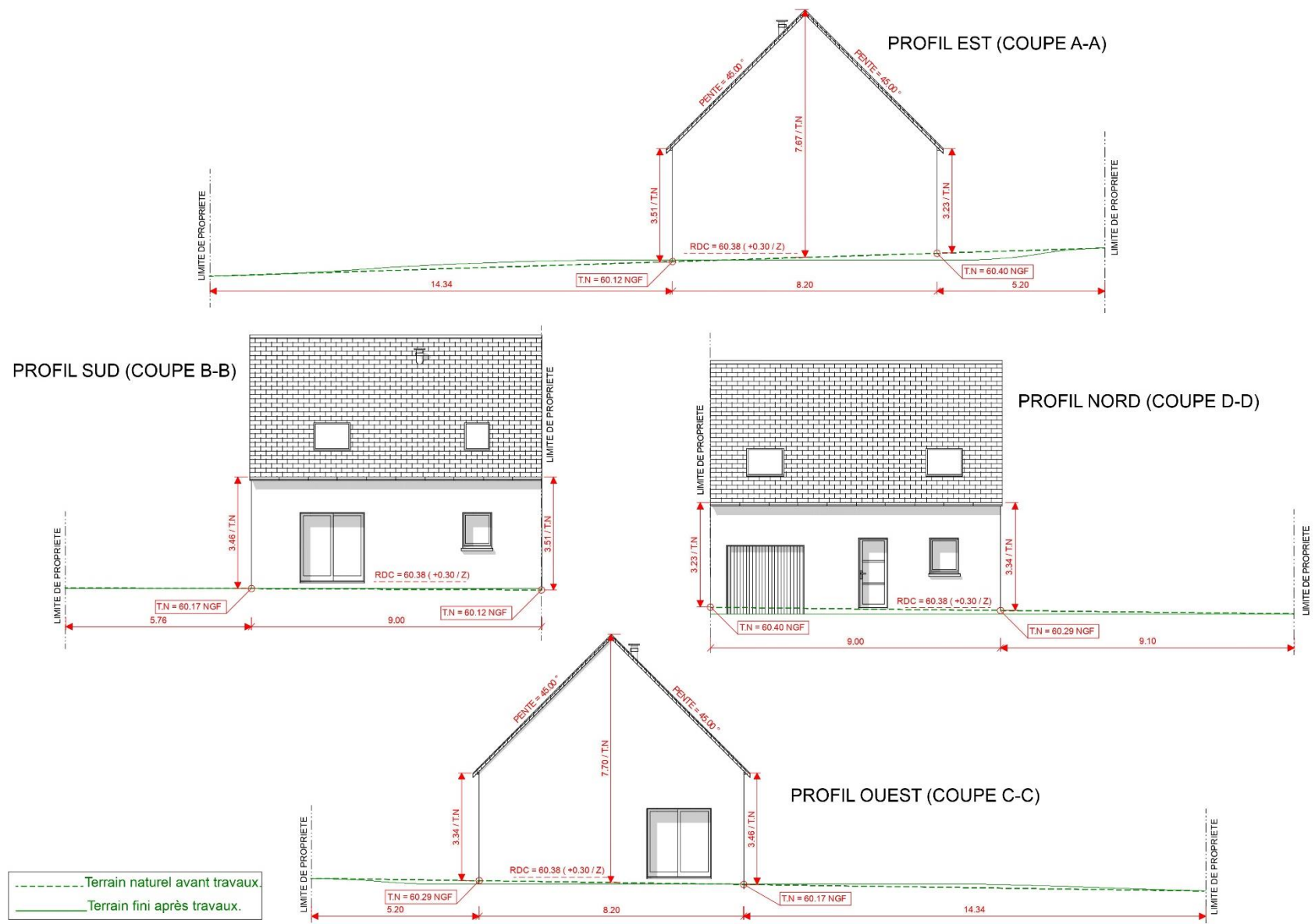
! Les hauteurs sont appréciées depuis le terrain naturel

Pour une meilleure lisibilité, faites figurer l'emplacement choisi pour le plan en coupe sur le plan de masse



Exemple 1 : plan de coupe d'un abri de jardin réalisé à la main (à fournir si le profil du terrain est modifié par les travaux projetés = remblai ou déblai pour installer l'abri de jardin)

PLAN EN COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION (DP3 – PC3 – PCMI3)



Exemple 2 : plan de coupe d'une nouvelle construction d'habitation